La deuxième personne et les formes d'adresse en allemand

Peter Eisenberg INSTITUT FÜR GERMANISTIK – UNIVERSITÄT POTSDAM

eisenberg@rz.uni-potsdam.de

1. Le codage des formes d'adresse

Comme catégorie grammaticale, la deuxième personne apparaît en allemand dans trois contextes différents, à savoir au possessif, au pronom personnel et avec les formes personnelles du verbe.

Le possessif présente une différence de forme très claire pour les trois catégories de la première, la deuxième et la troisième personne. Ceci s'applique au singulier comme au pluriel :

(1) possessif

	1. ps	2. ps	3. ps
sg	*mein*	*dein*	*sein/ihr/sein*
	meiner	*deiner*	*seiner/ihrer/seins*
pl	*unser*	*euer*	*ihr*
	unsrer	*eurer*	*ihrer*

Pour le possessif, on fait systématiquement la distinction entre un article (par exemple *mein*) et un pronom. Les articles n'apparaissent pas de façon autonome, mais seulement dans le contexte d'un groupe nominal. Ici, le problème grammatical clé est de savoir si on peut décrire l'article et le pronom comme le même mot ou comme plusieurs mots différents. Au singulier, les formes du possessif renferment l'article indéfini *ein.* Chaque personne est marquée par une consonne caractéristique, soit une sonore (*mein*), une plosive (*dein*) et une fricative (*sein*). Les formes du pluriel commencent uniquement par le coup de glotte (glottal stop) et sont presque toutes dissyllabiques. L'ensemble des formes est bien structuré.

Cependant il ne semble pas possible de parler d'un seul mot, si on prend en compte le terme habituel de flexion. Ceci est vrai aussi dans le cas où l'on parle d'un paradigme supplétif. Pour en finir avec les problèmes de description, on constate qu'ici les personnes sont bien distinguées et que la deuxième personne est bien intégrée.

Pour le pronom personnel, les catégories de personne sont également distinguées de manière très claire. S'agissant du pronom personnel, il est plus juste de parler d'un mot qui présente un paradigme flexionnel supplétif. Ici, l'ensemble des formes est plus grammaticalisé. La deuxième personne *du* est bien marquée comme forme d'adresse par sa voyelle lourde. Toutefois, seule la troisième personne dispose d'un genre. Ceci présente également un problème pour le terme habituel de paradigme.

(2) pronom personnel

	1. ps	2. ps	3. ps
sg	*ich*	*du*	*er/sie/es*
pl	*wir*	*ihr*	*sie*

Pour montrer le codage des formes personnelles du verbe nous prenons le prétérit de l'indicatif du verbe régulier, c'est à dire du verbe faible.[i]

(3) verbe, prétérit

a.

		sg	pl
1.	*legt*	*e*	*en*
2.		*est*	*et*
3.		*e*	*en*

b.

	-pl	+pl
-ad	*e*	*en*
+ad	*est*	*et*

On remarque tout de suite la différence structurale principale par rapport aux pronoms : en ce qui concerne le verbe, on distingue de façon systématique la deuxième personne de la première et de la troisième personne. De plus, la deuxième personne présente non seulement au singulier mais aussi au pluriel le suffixe le plus fort. Pour pouvoir montrer clairement la structure morphologique, on donne avec l'exemple n° 3b une figuration sous-spécifiée (sg > -pl; 2 .ps > +ad(ressage), 1./3. ps > -ad). Morphologiquement, la fonction du destinataire est marquée de manière très claire. Pour ce qui est de la conjugaison de ce type de verbes, ce n'est donc pas la personne qui est marquée, mais il existe seulement une distinction entre destinataire et non-destinataire.

Le schéma de l'exemple 3 est valable en général, à l'exception de la conjugaison au présent de l'indicatif. Il s'applique donc à tous les subjonctifs, au prétérit et aussi à l'ensemble des verbes réguliers et non-réguliers, y compris les verbes modaux et les auxiliaires. Pour résumer on peut dire que, dans l'allemand contemporain, les conjugaisons servent à distinguer le destinataire du non-destinataire.

La seule exception à ce principe est le présent de l'indicatif. Toutefois, comme il s'agit là des formes du verbe qui sont utilisées le plus souvent dans la langue parlée, cette exception ne doit pas être négligée (4).

(4) verbe, présent de l'indicatif

a.

		sg	pl
1.	*leg*	*(e)*	*en*
2.		*st*	*t*
3.		*t*	*en*

b.

	-pl	+pl
-ad	*(e)*	*en*
	t	
+ad	*s*	*t*

Pour le pluriel, le schéma habituel s'applique également au présent. Ce n'est qu'au singulier qu'on trouve une exception, à savoir une conjugaison suivant la personne. Toutes les

formes personnelles sont distinguées, quel que soit le statut qu'on attribue au schwa ( ) facultatif de la première personne.

A l'époque où l'on pensait que les formes les plus souvent utilisées étaient celles qui se construisent de manière régulière, il était presque impossible de comprendre comment les personnes du verbe se construisaient. C'est la théorie du marquage ('Markiertheitstheorie') qui nous a donné la possibilité d'analyser et d'expliquer ces formes. Pour ce qui est de l'allemand, cette théorie a surtout été développée à propos de la morphologie dite 'naturelle'. Pour la première fois, on a pu expliquer pourquoi justement le singulier du présent de l'indicatif montre le plus de distinctions de formes : d'après la théorie classique, une réduction des formes a d'abord eu lieu dans les paradigmes partiels qui sont plus marqués, suivi seulement par les paradigmes partiels non-marqués. Entre-temps, ce préambule est devenu une théorie d'irrégularisation. L'irrégularisation se déroule de manière régulière[ii]. Le domaine de proximité linguistique présente les distinctions de formes les plus fortes. Ainsi, on peut non seulement saisir les formes du verbe dans le domaine non-marqué, mais on peut également décrire les verbes du domaine de proximité en suivant le même principe. Pour expliquer le fait que le singulier du présent de l'indicatif a le plus de distinctions de formes, on peut donner les mêmes raisons que pour l'explication du fait que les auxiliaires et les pronoms personnels sont supplétifs.

Deuxièmement, il se pose la question suivante: pourquoi les formes personnelles se construisent-elles justement comme dans l'exemple n° 4 ? La morphologie dite 'naturelle' exige un codage iconique et ne peut se fonder seulement sur des catégories déictiques. Tout d'abord, on voulait procéder selon le principe suivant : plus l'extralinguistique était fort, plus la forme était faible. Selon ce principe, la première personne aurait été codée de manière faible et la troisième personne de manière forte. La deuxième personne aurait été située entre les deux. C'est de cette phase que datent les caractérisations célèbres du système allemand, qualifié d'"assez pathologique" et de "scandaleux".[iii] Il n'était possible de parvenir à une

interprétation que lorsque d'autres principes d'iconicité étaient introduits.[iv] Bernd Wiese par exemple dit que le poids morphologique est lié à l'accessibilité déictique. Pour ce qui est de l'accessibilité déictique, le destinataire est accessible, ce dont on parle est partiellement accessible, c'est-à-dire que le locuteur n'est pas indiqué dans le même sens. Il était donc possible de parvenir à une interprétation de la structure morphologique bien que l'allemand présente une concordance de personnes assez forte entre le verbe et le sujet pronominal. Comme l'anglais et le français, l'allemand dispose d'un pronom obligatoire au sujet. Mais à la différence de l'anglais et du français parlé, l'allemand dispose non seulement pour le pronom mais aussi pour le verbe d'un marquage complet de personne dans le domaine non-marqué. Il faut donc qualifier le système de très redondant.

Pour l'adressage qui n'est pas lié à la deuxième personne, il existe des possibilités variées. Pour une meilleure vue d'ensemble, nous allons montrer quatre catégories de cas importants.

1. S'il y a assez d'information contextuelle, toutes les formes personnelles peuvent être utilisées pour l'adresse. A l'inverse, la deuxième personne peut également être utilisée pour la référence à toutes les personnes. Voyons quelques exemples.[v]

(5) a. *Da strengt man sich an und erreicht nichts*

b. *Da strengst du dich an und erreichst nichts*

c. *Da strenge ich mich an und erreiche nichts*

(6) a. *Da muß ich mich doch anders verhalten*

b. *Da muß man sich doch anders verhalten*

c. *Da mußt du dich doch anders verhalten*

Toutes les phrases de l'exemple 5 peuvent se référer au locuteur, l'ensemble des phrases de l'exemple 6 peut se référer au destinataire.

2. En allemand, l'impératif distingue une forme au singulier et une forme au pluriel (7) :

(7) a. *Zur Beruhigung deiner Nerven lies eine Grammatik*

b. *Wenn euch das Leben zu langweilig ist, fliegt doch einfach mit der Concorde nach Amerika*

Dans la plupart des grammaires de l'allemand ainsi que dans une grande partie de la littérature spécialisée, on attribue aux formes de l'impératif la deuxième personne. Morphologiquement, ceci n'est pas correct. C'est intéressant puisque ça montre que l'adresse peut être codée de façon autre que par la personne. En allemand, la phrase impérative se caractérise par des spécificités de forme différentes, à savoir par exemple par la position initiale du verbe, le verbe à l'impératif, l'absence de sujet. Ceci est suffisant pour coder l'adresse.

3. Subjonctif, infinitif, participe. En allemand, on trouve toute une série d'autres formes de phrase spécifiées avec lesquelles l'adresse peut être réalisée. Dans ce qui suit, nous allons montrer les formes les plus importantes (8) :

(8) a. *Man koche das Wasser unter ständigem Rühren*

b. *Versuchen wir es zunächst einmal mit Medikamenten*

c. *Bitte am letzten Haus links abbiegen*

d. *Zuerst den linken Arm ausgestreckt, dann das rechte Bein gehoben*

La grammaire de ces phrases n'est pas encore tout à fait comprise. Toutefois, nous n'allons pas examiner les problèmes grammaticaux de ces phrases en détail. Ici, l'intention est seulement de montrer que la façon de s'adresser à quelqu'un est non seulement codée de manière lourde, mais qu'elle a attiré un grand nombre d'autres moyens d'expression.

4. Noms propres et groupes nominaux. Très souvent, les noms propres sont utilisés avec les titres (au sens large du terme, 9a). Par ailleurs, on utilise également toute autre forme du groupe nominal comme 9b.

(9) a. *Renate, Karl, Frau Schröder, Bruder Johannes, Herr Präsident, Schlossermeister Georg Strauch*

b. *die Dame mit dem Kopftuch, der Junge da hinten, Männer*

Après avoir vu les possibilités d'adresse avec les pronoms (exemples 5 et 6), bien sur les noms et les groupes nominaux ne sont pas – dans une langue comme l'allemand – exclusivement consacrés à l'adresse. Tout ce que je peux dire pour l'instant c'est qu'il n'y a pas même une indication de l'existence d'un vocatif.

2. Les formes de politesse grammaticalisées : respect et distance

Du codage général d'adresse nous passons maintenant au codage spécial à l'aide des soi-disant formes de politesse. Nous allons nous appuyer sur l'étude de Martin Haase qui décrit et compare la grammaticalisation des formes de politesse dans plusieurs langues.[vi] Haase arrive à la conclusion que de telles grammaticalisations sont tout à fait comparables, malgré des différences de détail. Au fond, il en résulte que certaines unités linguistiques (phrases avec leur construction, mots, composants de mot) servent à exprimer le respect. Les valeurs de respect peuvent être classées. C'est justement à cause de ce classement que l'on peut parler de "valeurs." En principe, le nombre de valeurs qui peuvent être distinguées n'est pas fixé par avance. En allemand, on a avec *du – Sie* deux valeurs, dont la dernière (*Sie*) se trouve plus haut sur l'échelle des valeurs de politesse. En roumain par exemple, on trouve trois niveaux différents ; en coréen, on en trouve quatre.

Pour pouvoir distinguer les unités qui ont très probablement tendance à une grammaticalisation comme formes de politesse, il faut faire deux distinctions conceptuelles. La première concerne la forme d'adresse intégrée, par rapport à la forme d'adresse non-intégrée (10) :

(10) a. *Hast du die Mondfinsternis gesehen?*

b. *Wünschen die Damen eine Zeitung?*

c. *Frau Meier, hat Karl die Mondfinsternis gesehen?*

Le terme d'adresse intégré veut dire qu'une expression d'adresse est intégrée dans la structure syntaxique d'une phrase – comme dans les exemples 10a, b, contrairement à l'exemple 10c.

La deuxième distinction concerne d'un côté les formes qui sont destinées à l'adresse et de l'autre les formes qui ne le sont pas. En allemand, les premières sont les pronoms et les articles d'adresse. Indépendamment d'une catégorisation en vue d'exprimer le respect, ce sont les pronoms personnels de la deuxième personne (*du, ihr*) ainsi que les possessifs de la deuxième personne, à savoir l'article possessif (*dein, euer*) et le pronom possessif (*deiner, eurer*), qui sont consacrés à l'adresse. Toutes ces formes sont en général utilisées de manière intégrée : les pronoms sont intégrés dans la phrase et les articles dans les groupes nominaux. Toutefois, ceci n'est pas impératif. Prenons l'exemple suivant : Quand je m'adresse avec (11) à ma fille, le *du* n'est pas intégré. Contrairement, *mein Schätzchen* est intégré, bien que cette expression ne soit pas spécialisée dans l'adresse. On parle donc d'adresse au sens strict du terme quand les expressions spécialisées sont utilisées de manière intégrée.

(11) *Na du, hat mein Schätzchen schon die Zähne geputzt ?*

La grammaticalisation de respect se rapporte à l'adresse au sens strict du terme, à savoir les expressions spécialisées, utilisées de manière intégrée. Or, les différentes valeurs de respect sont rendues par des catégories grammaticales, justement comme on le trouve dans la morphologie en général. En allemand par exemple, la forme *du* peut être classée dans la catégorie T et la forme *Sie* dans la catégorie V. De telles indications de catégories sont

souvent utilisées en référence aux pronoms d'adresse du latin, à savoir *tu* et v*os*. Les catégories T et V sont prises comme catégories en fonction du respect, le terme respect faisant la catégorisation correspondante. Un substantif dispose par exemple des catégories du singulier et du pluriel, ses formes sont catégorisées en fonction du nombre. L'analogie est stricte (12) :

(12) a. nombre

Sg	Pl
Kind	*Kinder*

b. respect

T	V
du	*Sie*

La catégorisation des formes pronominales en fonction du respect ne change rien au fait que ces formes disposent également d'autres catégories. *Du* par exemple est la deuxième personne du singulier et *Sie* est la troisième personne du pluriel. Notre but est de montrer que certaines formes disposent également, à côté de leur catégories 'normales', d'une catégorie 'spéciale' consacrée à l'expression du respect.

L'attribution au destinataire d'une valeur sur l'échelle du respect est dépendante de l'évaluation sociale au sens large du terme. Un certain nombre de paramètres qui sont importants pour l'allemand sera développé au chapitre 3. En principe, il y a trois possibilités : (1) le destinataire est directement revalorisé par rapport au locuteur ; (2) le locuteur est directement dévalorisé par rapport au destinataire ; (3) la revalorisation aussi bien que la dévalorisation ne se produisent pas directement mais indirectement à travers quelqu'un qui est présent (selon Comrie le soi-disant 'bystander'). Tout ceci concerne la relation entre locuteur et destinataire au sens des différents niveaux de politesse. Il s'agit donc de la reconnaissance du destinataire. Dans certaines langues, on peut distinguer encore la reconnaissance de l'intervenant. A ce dont on parle s'ajoutent les expressions appropriées de statut. En allemand,

la reconnaissance de l'intervenant n'est pas grammaticalisée en soi. Ceci est seulement le cas quand l'intervenant est le destinataire.

Il s'est avéré utile de disposer d'un terme de distance / proximité à côté du terme de respect. De tels termes sont utilisés souvent dans la littérature spécialisée. Pour donner un exemple devenu très connu : *power* (respect) et *solidarity* (distance / proximité) chez Brown et Gilman. Toutefois, comment faut-il vraiment comprendre le terme de distance, s'il n'est ni clair ni incontesté ? En le comprenant comme terme dérivé, nous allons suivre de nombreux auteurs. Ici, les valeurs de respect sont fondamentales. Un terme de distance qui est lié au linguistique doit être développé comme relation entre la communication symétrique et la communication asymétrique. Ainsi, il est supposé que le terme de distance lui-même est symétrique : si A a une certaine distance par rapport à B, l'inverse est vrai aussi. Partant de cette supposition, la distance entre deux interlocuteurs peut être décrite comme la somme des valeurs de respect (chez Haase l'intégral) :

(13) a. b. c.

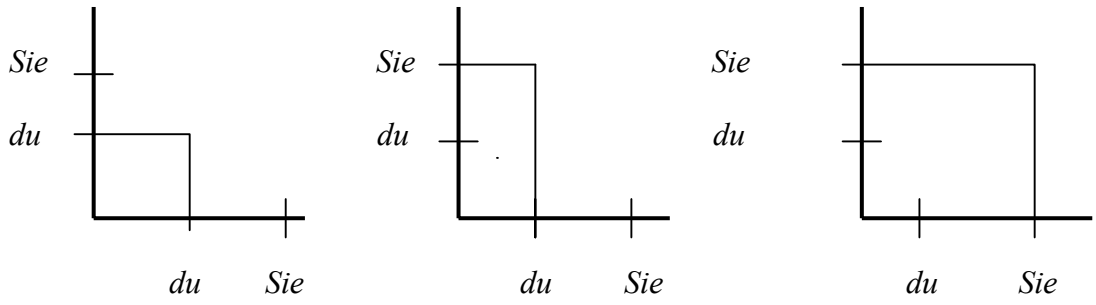

Par ceci, on rejoint très bien l'intuition. Dans le cas de a., on trouve une distance assez faible (la communication familière) ; dans le cas de b., on trouve une distance moyenne. Surtout ce dernier cas doit être interprété. On pourrait peut-être dire comme suit : pour ce qui est de la communication asymétrique, il existe au moins une certaine proximité à cause du fait qu'on sait quelque chose l'un de l'autre. Dans l'exemple c., avec le vouvoiement réciproque, on marque la distance la plus grande. Ainsi, on peut continuer à spéculer utilisant ce schéma :

en règle générale, le passage de c. à a. passe par b. Il existe donc des règles d'après lesquelles le *du* est proposé. Celui qui peut prétendre le plus au vouvoiement, peut proposer le *du*.

Pour ce qui est de la forme linguistique, on trouve dans la politesse grammaticalisée ainsi que dans des moyens lexicaux 'autonomes' (mots complets) une manifestation de l'indirect.[vii] C'est à dire, le pronom n'est pas utilisé dans son sens littéral. Toutefois, dans le cas de la grammaticalisation, l'indirect ne produit pas – contrairement au cas d'emploi des moyens lexicaux – une garantie de la liberté de mouvement du destinataire, mais l'indirect garantit la distance. Même si c'est évident que, conceptuellement, la distance a quelque chose à voir avec la liberté de mouvement, ce n'est pas la même chose. Pour ce qui est de la distance, on pourrait plutôt parler d'un corrélatif structural de la liberté de mouvement.

L'expression de politesse dans le domaine grammaticalisé n'est pas liée à l'attention et à l'intention, mais à la connaissance des règles, là aussi contrairement au domaine lexical. Ainsi, normalement elle n'est pas intentionnelle mais plutôt automatisée. D'après cette conception, la connaissance des règles doit être clairement distinguée de la connaissance nécessaire à un comportement linguistique poli et prévenant, utilisant les moyens lexicaux appropriés.

3. Les pronoms d'adresse en allemand

En ancien haut allemand, on connaissait uniquement le *du*. Depuis, la grammaticalisation et les règles d'emploi de *du – Sie* se sont développées dans un processus dans lequel on peut distinguer quatre étapes principales.

À part le *du*, on utilisait en ancien haut allemand parfois le *vos* latin, et ceci surtout parmi les ecclésiastiques et quand on s'adressait à un ecclésiastique. Au *vos* latin a correspondu peu après la traduction d'emprunt *ihr*, qui, déjà dans la poésie courtoise au Moyen Âge, constituait l'opposition au *du* strictement basé sur des règles. Depuis, le système *du – ihr* a été jusqu'au 16ème siècle tout à fait comparable, en ce qui concerne les règles

fondamentales, à notre système *du* - *Sie*. Ces règles étaient valables essentiellement entre 1200 et 1550.

En tant qu'autres pronoms d'adresse, se sont établis d'abord le *er* et le *sie*, donc la troisième personne du singulier masculin et féminin. Otto Behaghel[viii] décrit ce processus comme suit : "Le pronom *er* peut devenir déictique en étant mis, en haut allemand moderne, au service de l'adresse." Cela veut dire premièrement "*er, sie* avec la troisième personne du singulier : cette façon de s'exprimer est issue d'une coutume à la cour, qui consistait à ne pas s'adresser directement aux personnes d'un rang plus élevé, mais de faire de leur titre le sujet de l'expression, qui, en parlant naturellement, aurait pour sujet le pronom de la deuxième personne. À l'origine, *er, sie* reprend alors le *der Herr, mein Herr, der Jungherr, die Jungfer*." Dans cette citation, on ne trouve pas seulement la description des faits au début d'un pas de grammaticalisation, mais aussi une référence claire au fait qu'il était poli de s'adresser aux personnes indirectement (14) :

(14) *du*

du – vos

du – ihr

du – ihr – er / sie *der Herr → er* *die Jungfer → sie*

Deuxièmement, cela signifie que l'on emploie la troisième personne du pluriel. Tout d'abord, celle-ci joue un rôle dans des formes d'adresse plurielles honorifiques (*Eure Gnaden, Eure Fürstliche Gnaden* etc. par example chez Luther). Ici, la grammaticalisation se déroule, d'après Behaghel, en trois étapes. Après les pluriels d'adresse, dont je viens de parler, on trouve pour le *Sie* pluriel des antécédents féminins au singulier, comme *Euer Lieb, Eure Kaiserliche Majestät, Eure Churfürstliche Durchlaucht*. C'est à dire qu'apparemment il s'agit sans exception de féminins. En allemand, le féminin des pronoms est essentiellement identique au pluriel. C'est pour cela que cette démarche se fait plus ou moins sans problèmes.

Behaghel parle très justement du "début d'autonomisation du pronom", aujourd'hui on parlerait plutôt du "début de la véritable grammaticalisation".

(15) a. *Eure Gnaden* → *sie* (pl)

b. *Euer Lieb, Eure Kaiserliche Majestät* → *sie* (sg)

La troisième démarche consiste logiquement en la séparation complète du *Sie* de la fonction d'anaphore aux expressions nominales antécédentes grammaticalement spécifiées. Friedrich Blatz peut constater : "Au début du 18ème siècle, on a commencé à utiliser une nouvelle augmentation des formes de politesse en déplaçant le *Er, sie* dans le pluriel."[ix]

Au 18ème siècle encore, l'allemand disposait d'un système d'adresse pronominal assez complexe avec quatre niveaux (16a). Les règles pour son emploi sont assez compliquées et varient dans le temps et selon les régions. Un joli et célèbre exemple est dans la pièce 'Minna von Barnhelm' de Lessing, où l'on trouve presque tout. Au début du 19ème siècle, le *ihr* et le *er / sie* ont changé de place dans le système (16b.).[x] Le système actuel avec la réduction au *du* et *Sie* est essentiellement le résultat du développement au 19ème siècle.

(16) a. *du – ihr – er / sie – Sie*

b. *du – er / sie – ihr – Sie*

L'emploi des pronoms d'adresse dans l'allemand actuel est fondé essentiellement sur deux piliers qui ne sont pas tout à fait indépendants l'un de l'autre.[xi] On peut peut-être qualifier le premier pilier de système d'emploi bourgeois, le deuxième d'emploi du système prolétaire. Le système bourgeois a le *Sie* comme forme non-marquée. Parmi les adultes égaux en droits, on se vouvoie. En famille et dans un milieu social comparable, on se tutoie. Les

enfants se tutoient également, mais devenir adulte s'accompagne d'un passage automatique au *Sie*. Le *du* est un signe d'intimité, d'amitié, en général de proximité sociale.

Sont importantes dans ce système les asymétries, qui constituaient autrefois un signe clair de la hiérarchie sociale. On tutoyait la bonne et le cocher, mais on vouvoyait les Messieurs et les Dames. Aujourd'hui, ceci ne se trouve presque plus. Les enfants ayant l'âge scolaire vouvoient les adultes qu'ils ne connaissent pas bien, ou qu'ils rencontrent dans les institutions scolaires. Chez les adultes, cette asymétrie, lorsqu'elle existe encore, exprime toujours une certaine attitude. Celui qui tutoie un agent de police doit payer dans les 600 Euros d'après l'ADAC (Allgemeiner Deutscher Automobil Club), et lorsqu'un homme tutoie un agent de police femme, il doit même payer plus. C'est bien l'écart qui est décisif dans ce cas.

Bien établi et en progression est le mélange de formes qu'on appelle le '*Sie* hanséatique' : Prénom avec *Sie*, par exemple *Irene, haben Sie schon gehört?* A ceci correspond le '*du* bavarois' au sud, qui est tout à fait complémentaire : Surnom complet avec *du*, par exemple sur le marché de Munich *Frau Stoiber, hast du schon gehört?*

(17) a. *Irene, haben Sie schon gehört?*

b. *Frau Stoiber, hast du schon gehört ?*

Le deuxième système a le *du* comme forme d'adresse non-marquée. Ce système est le système le plus vieux, et Jacob Grimm le décrit déjà pour le *du – ihr* : "Das gemeine volk hat noch gar kein irzen unter sich angenommen, sondern bleibt beim duzen stehen."[xii] Le *du* normal parmi les travailleurs, les agriculteurs etc., donc le 'gemeines volk', devient tout de suite un *du* de solidarité, lorsque des questions de délimitation sociale jouent un rôle. Dans cette fonction, le *du* a été institutionnalisé à l'intérieur des organisation des travailleurs du

19ème siècle. Après 1968, il est devenu une partie intégrale des rituels d'identification politique.[xiii]

Commençant par le *du* en tant que pronom d'adresse, le développement continue avec le *du* de solidarité, puis le *du* comme signe d'intégration parmi les membres d'un certain groupe, et finit par ce que l'on appelle le *du* de tourisme, le *du* de boutique, le *du* d'embarras ou de psycho. Cela ne veut pas dire qu'il a complètement perdu la fonction qu'il avait à l'origine. Cela veut simplement dire qu'il est devenu un symbole d'identification de groupe.

Les deux côtés, donc la libéralisation avec ses conséquences sur le système bourgeois d'une part, et la contrainte linguistique croissante d'autre part, ont eu comme résultat une extension du *du* ainsi que des incertitudes concernant son emploi. Ces incertitudes sont même parfois interprétées comme une 'contrainte' du *du* dans le système bourgeois, alors qu'auparavant le *du* était un privilège.[xiv] Au début des années 70, 25 % des gens en Allemagne acceptent de se tutoyer immédiatement, à la fin des années 90, cette acceptation se trouve chez 35 % des gens. Une classification par âge à donné les résultats suivants :[xv]

(18)

< 29 ans	**< 44 ans**	**< 59 ans**	**> 60 ans**
59%	40%	24%	14%

En revanche, le *Sie* n'est nullement menacé de disparition. Au contraire, on trouve beaucoup de signes pour une augmentation de rituels de politesse dans la société allemande d'après 1989. Les secteurs où l'on se tutoie naturellement se trouvent plutôt en déclin.

Et la modification concernant l'emploi des majuscules des pronoms d'adresse, l'un des points de la réforme de l'orthographe, va également dans ce sens. Auparavant, en tant que formes de politesse, on les écrivait avec des lettres majuscules, donc *Du - Sie*. Aujourd'hui seul le *Sie* doit être écrit avec une majuscule.[xvi] Par ce fait, on sépare la dimension de proximité sociale de celle de la politesse.

(19) a. *Du – Sie*

b. *du – Sie*

Tous les développements récents qui ont été décrits se rapportent à l'ancienne République Fédérale d'Allemagne. Nous allons terminer avec quelques réflexions sur le problème en RDA. Ici, on voit très bien ce qui se passe quand le système bourgeois est systématiquement imposé de façon conflictuelle au système prolétarien. Les formes d'adresse *Genosse* ('Camarade') et *du* étaient prescrites aux membres du SED (Sozialistische Einheitspartei Deutschlands) et de quelques autres organisations telle que la NVA (Nationale Volksarmee). Un des problèmes qui en résultent est le fait qu'une forme d'adresse telle que *Genosse* est liée à l'emploi symétrique. A la différence de *Herr* et *Frau*, elle ne peut pas être utilisée par des personnes en dehors de l'organisation politique comme forme de respect. Partant de la théorie de la politesse, ce fait est très facile à comprendre. Toutefois, le résultat est qu'on devait développer un comportement d'adresse et de salutation très différencié et assez absurde dans l'emploi public de la langue écrite:[xvii]

(20)

organisation	forme d'adresse	formule finale
SED	*Werter Genosse X*	*Mit sozialistischem Gruß*
partis de bloc	*Werter Parteifreund X*	*Mit parteifreundlichem Gruß*
FDGB	*Werte Kollegin X*	*Mit gewerkschaftl. Gruß*
FDJ	*Werte Jugendfreunde*	*Freundschaft!*
DTSB	*Werter Sportfreund X*	*Sport frei!*
Jeunes pionniers	*Liebe Thälmann-Pioniere*	*Seit bereit!*
lettres privées	*Sehr geehrter Herr*	*Hochachtungsvoll*
	Liebe Frau	*Mit freundlichen Grüßen*

De cette trame, on peut en conclure les complications pour *du* et *Sie* presque mécaniquement. Il en résulte qu'en RDA, la discussion concernant le comportement d'adresse a été une discussion permanente. Structuralement, les conflits étaient les mêmes qu'en RFA après 1968 ou qu'à l'intérieur d'un parti tel que le SPD. Toutefois, à la différence des débats publics en Allemagne de l'ouest, les discussions en RDA étaient toujours liées aux questions de l'identité politique collective et à la question de la bonne conscience politique qui en résultait. Pour ce qui est des formes d'adresse, il existait également en RDA un clivage beaucoup plus grand qu'en Allemagne de l'ouest entre le comportement privé et le comportement public.

Œuvres citées

Augst, Gerhard. "Zur Syntax der Höflichkeit. (Du-Ihr-Sie)". Sprachnorm und Sprachwandel. Wiesbaden : Athenaion, 1977. 13-60.

Bausinger, Hans. "Sie oder Du? Zum Wandel der pronominalen Anrede im Deutschen". Sprache und Sprechen. Ed. Kennosuke Ezawa and Kurt Rensch. Tübingen : Narr, 1979. 3-11.

Bayer, Klaus. "Die Anredepronomina 'Sie' und 'Du'. Thesen zu einem semantischen Konflikt im Hochschulbereich." Deutsche Sprache 3 (1979). 212-219.

Behaghel, Otto. "Deutsche Syntax. Eine geschichtliche Darstellung". Vol.1. Heidelberg : Carl Winter's 1923.

Besch, Werner. "Duzen, Siezen, Titulieren. Zur Anrede im Deutschen heute und gestern". Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht 1996.

Blatz, Friedrich. "Neuhochdeutsche Grammatik mit Berücksichtigung der historischen Entwicklung der deutschen Sprache". Vol. 2. 2ème éd. Karlsruhe: J. Lang's 1896.

Brown, Roger, and Albert Gilman. "The pronouns of power and solidarity." Style in

Language. Ed. Thomas E. Sebeok. Cambridge (Mass.) : The MIT Press. 253-276.

Brown, Penelope, and Stephen C. Levinson. "Politeness. Some Universals in Language Usage". 2nd ed. Cambridge: CUP 1987.

Eisenberg, Peter. "Grundriß der deutschen Grammatik. Das Wort". Stuttgart/Weimar : Metzler 1998.

---. "Grundriß der deutschen Grammatik. Der Satz". Stuttgart/Weimar : Metzler 1999.

Glück, Helmut, and Kristine Koch. "Anredekonventionen in Deutschland und in anderen Ländern". Der Sprachdienst 42 (1998). 1-9.

Glück, Helmut, and Wolfgang W. Sauer. "Gegenwartsdeutsch". 2ème éd. Stuttgart/Weimar : Metzler 1997.

Haase, Martin. "Respekt. Die Grammatikalisierung von Höflichkeit". 2ème éd. München : Lincom Europa 1998.

Haferland, Hartmut and Ingwer Paul. "Eine Theorie der Höflichkeit". Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie 52 (1996). 7-69.

Heidolph, Karl Erich *et al*. "Grundzüge einer deutschen Grammatik". Berlin : Akademie 1981.

Kohz, Armin. "Linguistische Aspekte des Anredeverhaltens. Untersuchungen am Deutschen und Schwedischen". Tübingen : Narr 1982.

Levinson, Stephen C. "Pragmatik". Traduit par Martina Wiese. Tübingen : Niemeyer 2000.

Linke, Aangelika. "Höflichkeit und soziale Selbstdarstellung : Höflichkeitskonzepte in Anstandsbüchern des 18. und 19. Jahrhunderts". Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie 52 (1996). 70-104.

Mayerthaler, Willi. "Morphologische Natürlichkeit". Wiesbaden : Athenaion 1981.

Nübling, Damaris. "Prinzipien der Irregularisierung. Eine kontrastive Analyse von zehn Verben in zehn europäischen Sprachen". Tübingen : Niemeyer 2000.

Plank, Frans. "Zur Rechtfertigung der Markierung der Person". Pragmatik in der Grammatik.

Ed. Gerhard Stickel. Düsseldorf : Schwann 1984. 195-205.

Regelwerk. "Deutsche Rechtschreibung. Regeln und Wörterverzeichnis". Tübingen : Narr 1996.

Richter, Helmut. "Zur Systematik der Personalendungen des deutschen Verbs". Sprache beschreiben und erklären. Ed. K. Detering *et al*. Tübingen : Niemeyer 1982. 179-188.

Simon, Horst J. "Die Diachronie der deutschen Anredepronomina aus der Sicht der Universalienforschung". Sprachtypologie und Universalienforschung 50 (1997). 267-281.

---. "Für eine grammatische Kategorie ‚' Respekt' im Deutschen. Synchronie, Diachronie und Typologie der deutschen Anredepronomina". Tübingen : Niemeyer (annoncé pour 2003).

Wiese, Bernd. "Die Personal- und Numerusendungen des deutschen Verbs". Funktionale Untersuchungen zur deutschen Nominal- und Verbalmorphologie. Ed. Klaus-Michael Köpcke. Tübingen : Niemeyer 1994. 161-191.

---. "Iconicity and Syncretism. On Pronominal Inflection in Modern German". Theoretical Linguistics and Grammatical Description. Ed. Robin Sackmann. Amsterdam : Benjamins 1996. 323-344.

Wurzel, Wolfgang Ulrich. "Flexionsmorphologie und Natürlichkeit". Berlin : Akademie 1984.

[i] Pour une description plus détaillée de la flexion des pronoms et du verbe voir B. Wiese: "Die Personal- und Numerusendungen des deutschen Verbs", (Funktionale Untersuchungen zur deutschen Nominal- und Verbalmorphologie, pp. 161-191); B. Wiese: "Iconicity and Syncretism. On Pronominal Inflection in German", (Theoretical Linguistics and Grammatical Description, pp. 323-344). P. Eisenberg: Grundriß der deutschen Grammatik. Das Wort,

Metzler 1998, pp. 179-185; P. Eisenberg: Grundriß der deutschen Grammatik. Der Satz, Metzler 1999, pp. 138-142, 170-180.

[ii] W. Wurzel: Flexionsmorphologie und Natürlichkeit, Akademie, 1984 ; D. Nübling : Prinzipien der Irregularisierung. Eine kontrastive Analyse von zehn Verben in zehn europäischen Sprachen, Niemeyer, 2000.

[iii] W. Mayerthaler : Morphologische Natürlichkeit, Athenaion, 1981, pp. 11-15 ; H. Richter : "Zur Systematik der Personalendungen des deutschen Verbs", (Sprache beschreiben und erklären, Niemeyer, 1982, p. 186).

[iv] Voir par exemple F. Plank: "Zur Rechtfertigung der Markierung der Person", (Pragmatik in der Grammatik, pp. 195-205); B. Wiese: "Die Personal- und Numerusendungen...", op. cit.

[v] Pour plus d'exemples voir K. E. Heidolph *et al.*: Grundzüge einer deutschen Grammatik, Akademie, 1981, pp. 653-654.

[vi] M. Haase : Respekt. Die Grammatikalisierung von Höflichkeit, Lincom Europa, 1998.

[vii] Voir H. Haferland et I. Paul: "Eine Theorie der Höflichkeit", (Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie, n° 52, 1996, pp. 7-69; A. Linke: "Höflichkeit und soziale Selbstdarstellung : Höflichkeitskonzepte in Anstandsbüchern des 18. und 19. Jahrhunderts", (Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie, n° 52, 1996, pp. 70-104).

[viii] O. Behaghel: Deutsche Syntax. Eine geschichtliche Darstellung. Vol. 1. Winter's, 1923, pp. 323-324.

[ix] F. Blatz: Neuhochdeutsche Grammatik mit Berücksichtigung der historischen Entwicklung der deutschen Sprache. Vol. 2, J. Lang 1896, p. 254.

[x] H. Simon: "Die Diachronie der deutschen Anredepronomina" (Sprachtypologie und Universalienforschung, n° 50, 1997, p. 268). Plus détaillé H. Simon : Für eine grammatische Kategorie ‚Respekt' im Deutschen, Niemeyer (annoncé pour 2003).

[xi] Structure de base d'après A. Kohz: Linguistische Aspekte des Anredeverhaltens, Narr, 1982; H. Glück et W. Sauer: Gegenwartsdeutsch, Metzler, pp. 119-128; H. Glück et K. Koch : "Anredekonventionen in Deutschland und in anderen Ländern", (Der Sprachdienst, n° 42, 1998, pp. 1-9).

[xii] Jacob Grimm dans sa 'Deutsche Grammatik', vol. 4 (1837), d'après G. Augst : "Zur Syntax der Höflichkeit. (Du-Ihr-Sie)", (Sprachnorm und Sprachwandel, Athenaion, 1977, p. 27).

[xiii] Voir par exemple K. Bayer : "Die Anredepronomina 'Sie' und 'Du'. Thesen zu einem semantischen Konflikt im Hochschulbereich", (Deutsche Sprache n° 3, 1979, pp. 121-219).

[xiv] H. Bausinger: "Sie oder Du? Zum Wandel der pronominalen Anrede im Deutschen", (Sprache und Sprechen, Narr, 1979, pp. 3-11).

[xv] H. Glück et K. Koch: "Anredekonventionen in Deutschland und in anderen Ländern", (Der Sprachdienst n° 42, 1998, p. 4).

[xvi] Regelwerk : Die deutsche Rechtschreibung. Regeln und Wörterverzeichnis, Narr, 1996, p. 83.

[xvii] D'après W. Besch : Duzen, Siezen. Titulieren. Zur Anrede im Deutschen heute und gestern, Vandenhoeck & Ruprecht, 1996, p. 31.